

Fleurissement / Concours jardins fleuris

Fleurissement

Le service production cultive chaque année **90 000 plantes** pour le fleurissement printanier et **110 000 plantes** pour la période estivale.

Environ 2 000 plantes vivaces destinées aux massifs arbustifs et trottoirs plantés sont ainsi cultivées dont 600 variétés différentes pour l'été.

Le fleurissement de la commune s'appuie sur plusieurs actions complémentaires :

- **Le fleurissement évènementiel et saisonnier.** Afin de trouver un thème original chaque, un groupe de travail a été mis en place en 2005.
- **Le fleurissement classique** se poursuit ainsi que la technique "hors sol" sur des sites adaptés (centre-ville d'Escoublac, abords du marché...)



Concours maisons fleuries et concours du prix de l'arbre

Concours maisons fleuries



Le concours des Maisons Fleuries récompense la mise en valeur du patrimoine des habitants.

Tous les ans, la mairie de La Baule-Escoublac et sa direction des espaces verts organisent le concours des maisons fleuries. La station balnéaire étant elle-même récompensée du label des villes et villages fleuris, elle donne l'occasion aux habitants, commerçants, associations d'être récompensés pour leur effort en matière de qualité et de valorisation de leur patrimoine végétal et paysager.

Ouvert à tous, la seule condition requise pour participer est de **disposer d'une surface fleurie visible depuis la voie publique** : jardin, balcon, terrasse...

6 catégories au Concours des Maisons Fleuries

Qu'ils soient particuliers, commerçants, syndics ou association, les candidats sont invités à s'inscrire dans les différentes catégories proposées :

1. **1^{ère} catégorie** : Maison avec jardin visible de la rue
2. **2^{ème} catégorie** : Balcon ou terrasse sans jardin, visible depuis la rue
3. **3^{ème} catégorie** : Maison ayant des possibilités limitées de fleurissement
4. **4^{ème} catégorie** : Immeuble collectif
5. **5^{ème} catégorie** : Hôtel Restaurant ou café avec ou sans jardin
6. **6^{ème} catégorie** : Fermes fleuries

Les temps du concours des Maisons Fleuries

- Les inscriptions ont lieu en ligne ou par courrier au cours du printemps.
- C'est en juillet qu'un jury composé d'élus municipaux, de responsables des espaces verts, de professionnels et de représentant d'associations de jardiniers locaux, visite les créations des différents candidats.
- La remise des prix a lieu en fin d'année. Outre les dotations aux lauréats de chaque catégorie : tous les participants sont récompensés de plantes originales cultivées dans les serres municipales.



Amateurs de jardinage, amoureux des plantes, paysagistes passionnés, inscrivez-vous au prochain concours des Maisons Fleuries !

Concours du prix de l'arbre

Dans une démarche globale de protection et de valorisation de l'arbre sur la commune, le concours du prix de l'arbre est organisé en complément du concours des maisons fleuries.

Il récompense les actions des Baulois qui participent au maintien de la place de l'arbre dans notre commune.


Il est ouvert à tous, et de nombreux lots sont à gagner.

<https://www.labaule.fr/connaitre-la-ville-ses-services-publics/environnement-biodiversite/fleurissement-concours-jardins-fleuris>



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

